49e ANNÉE. — N° 17.135

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16f.	30f.
France et Colonies...	9 »	17f.	32f.
Etranger.....	10 »	20f.	40f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

LUNDI 2 JUIN 1919 — SAINT POTHIN

SOLEIL: lever 5h20; coucher 8h40
LUNE: P. Q. le 5; pleine le 13

LA MARCHE SUR PETROGRAD

et les péripéties de la lutte contre le bolchevisme

Paris, 31 mai.

Lorsque l'on se renseigne dans les milieux bien informés sur les opérations militaires qui se passent en Russie, en Pologne et en Galicie, on est surpris de constater combien il y a parfois de différences entre la situation réelle et celle exposée dans certains journaux. Nous aurons l'occasion, au cours de cet article, de rectifier quelques inexactitudes qui sont de nature à fausser l'opinion publique.

La marche sur Pétrograd. — Un petit corps d'armée de volontaires russes, venant de Finlande, fort de 12 à 15,000 hommes, a tout récemment débarqué à Narva sous la protection de la flotte britannique et s'est avancé rapidement vers Pétrograd dont il semble n'être qu'à 40 ou 50 kilomètres. D'après les dernières nouvelles, il aurait reçu l'ordre de s'arrêter afin de laisser le temps de prendre les mesures nécessaires au ravitaillement de la capitale; telle

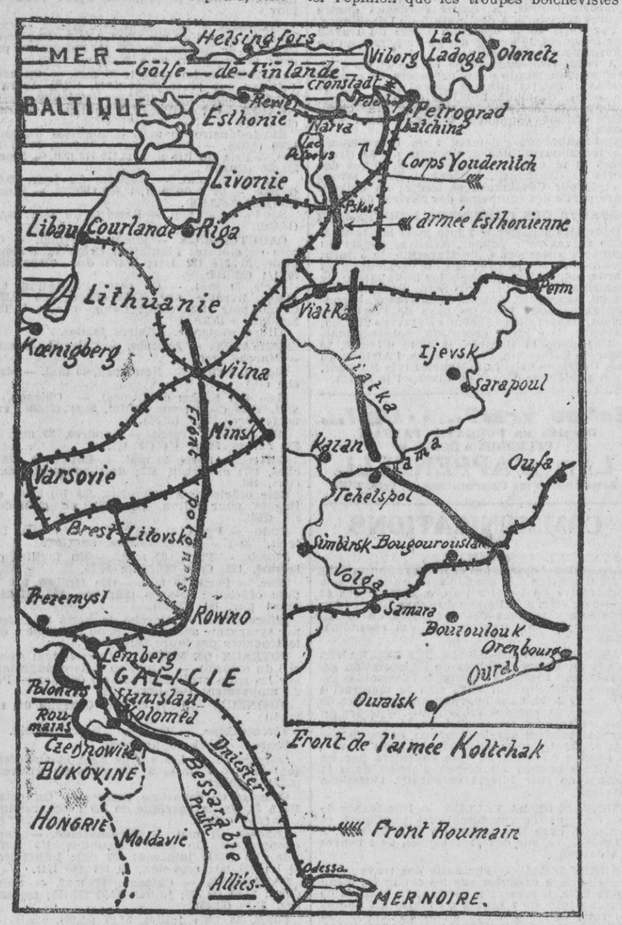

Front de l'armée Koltchak

est l'explication donnée, mais il est également permis de penser que le général Youdenitch, qui commande ce petit corps, n'a pas jugé prudent, avec un aussi faible effectif, d'attaquer Pétrograd. Cette ville est défendue, non par 300,000 hommes, comme on l'a prétendu, mais par 50 ou 60,000, effectif qui est encore bien supérieur à celui de l'assaillant. Il est vrai que la valeur combative de la garnison ne correspond pas à sa force numérique, car la moitié au moins de ces 60,000 hommes sont des ouvriers d'usines recrutés de force par les bolcheviks et ne sachant même pas charger un fusil. Quoi qu'il en soit, pour tenter l'attaque de Pétrograd, dont les abords sont solidement défendus par un système de tranchées en ciment armé, Youdenitch attend probablement d'être rejoint par l'armée esthonienne forte de 30,000 hommes et qui vient d'arriver dans les environs de Pskow. La distance entre Pskow et Pétrograd étant de 250 kilomètres, l'attaque de la capitale ne saurait être très prochaine.

Toutefois, il est prudent de faire certaines réserves, car, dans cette étrange guerre, il se produit des événements si inattendus que la situation respective des combattants se trouve parfois totalement modifiée; c'est ainsi que, plusieurs fois déjà, des corps entiers de gardes rouges sont passés brusquement dans le camp adverse, doublant ainsi son effectif; si un tel fait se renouvelait en faveur du corps de Youdenitch, celui-ci disposerait de forces suffisantes pour enlever Pétrograd.

Les fronts polonais. — Celui de ces fronts qui fait face à l'est et qui s'étend de Vilna à Rovno a été sérieusement renforcé par les divisions du général Haller; de plus, les relations entre les Polonais et les Lithuaniens ont pris une tournure conciliante qui permet d'espérer une communauté d'efforts dans leur lutte contre le bolchevisme. La situation s'est également bien améliorée sur le front face au sud, qui passe par Przemysl et Lemberg. Les troupes polonaises ont dégagé les environs de Lemberg, traversé le Dniester, occupé Stryj et sont près d'opérer leur jonction avec les Roumains, qui, par la Bukovine, s'avancent vers Stanislaw. Ce raccord entre la Pologne et la Roumanie a une importance capitale, d'abord parce qu'il barre la route aux contingents bolchevistes (Russes et Ukrainiens), qui essaient de rejoindre les bolchevistes hongrois de Budapest et, ensuite, parce qu'il établit la barrière que l'Entente veut opposer à l'Allemagne depuis la mer Baltique jusqu'à la mer Noire.

Sur le front polonais de Posnanie, les Allemands continuent, mais jusqu'à présent sans succès, leurs attaques et leurs bombardements des positions polonaises; toutefois, il ont concentré de ce côté une forte armée, et on craint de leur part une attaque brusquée, si la Conférence de la paix n'y oppose pas son veto formel.

Les fronts roumains. — Il y en a deux principaux : l'un face au nord, en Bukovine, l'autre, face au nord-est, en Bessarabie. La situation du premier a été exposée plus haut; celle du second ne présente aucune inquiétude au point de vue militaire. Toute la rive droite du Dniester est bordée au nord-est par des divisions roumaines, au sud-est par les contingents alliés qui ont évacué Odessa. Le seul danger à redouter est celui de l'invasion du bolchevisme en Bessarabie, dont une partie de la population est slave et, par suite, hostile aux Roumains.

L'Entente a enfin commencé à prendre de sérieuses dispositions pour ravitailler ont battues partout et que le triomphe des en vêtements, armes et munitions l'armée roumaine, qui était dans un dénuement absolu.

L'armée de l'amiral Koltchak. — Malgré les nouvelles affirmant que cette armée continue sans interruption son avance vers l'ouest, il convient de reconnaître qu'il n'en est malheureusement pas ainsi. Le gouvernement de Lenine, très préoccupé des progrès réalisés par l'armée sibérienne depuis quelques mois, a renforcé récemment les armées bolchevistes sur la Volga; celles-ci ont pris l'offensive à l'est de Samara, qui, entre parenthèses, n'a jamais été enlevé par les Sibériens, et ont forcé ces derniers à reculer au delà de Bourouslan et de Bouzoulouk. Certes, il ne faut pas exagérer l'importance du repli de l'armée de Koltchak; ce sont là des alternatives fréquentes dans les opérations militaires, mais il est bon de ne pas laisser s'accréditer l'opinion que les troupes bolchevistes armées contre-révolutionnaires est très prochain.

Le gouvernement bolcheviste a, par les moyens que l'on sait, fait un effort considérable pour former des armées et a réussi à lever ainsi 600,000 hommes, force bien supérieure à la totalité des différents groupements qui lui sont opposés. De plus, profitant de la position centrale qu'occupent ses armées, il peut envoyer des renforts en temps utile sur les points où leur présence est nécessaire; enfin, dès que ses forces diminuent, il comble les vides par de nouveaux prélèvements d'hommes effectués sur une population de plus de 100 millions d'habitants; tous ces moyens échappent à ses adversaires.

Il résulte de cette situation que l'avantage devrait rester aux éléments bolchevistes s'il n'existait pas des causes qui entraîneront infailliblement la ruine du régime : c'est d'abord le régime du blocus, qu'il importe de maintenir sérieusement; c'est, en second lieu, le manque de munitions et de matériel, qui se fait chaque jour plus grand. Au début des opérations, les bolcheviks disposaient d'un approvisionnement considérable constitué par l'Entente pour la Russie et la Roumanie; mais, comme il n'est pas renouvelé par suite de la fermeture des usines et du manque de matières premières, il s'épuise de plus en plus, et le jour n'est pas loin où les armées rouges n'auront plus ni armes ni munitions.

Des esprits sérieux et très au courant de ce qui se passe en Russie estiment que, de ce fait, dans six mois au plus, le bolchevisme aura disparu.

Général MARABAIL.

Les mutilés et réformés de la guerre

Paris, 31 mai. — L'Office national des mutilés et réformés de la guerre s'est réuni en assemblée plénière, sous la présidence de M. Colliard, ministre du travail. Le ministre a remercié les présidents des commissions de l'Office du dévouement avec lequel ils remplissent leurs fonctions et des résultats obtenus. M. Henry Chéron, président du comité d'administration, a présenté un rapport sur la gestion administrative et financière de l'Office en 1918.

M. le docteur Queille, député, président de la commission de rééducation, a ensuite montré les résultats obtenus par cette commission.

M. Constant Verlot, député, président du conseil de perfectionnement, a fait connaître de son côté l'œuvre de ce conseil et a insisté sur les avantages réservés aux coopératives par la loi du 5 avril 1919.

Sur la proposition de M. Gaston Vidal, il a été décidé que le comité d'administration nommerait une sous-commission spéciale pour coordonner les efforts des diverses administrations publiques en matière de placement des mutilés, réformés et veuves de guerre.

Sur la proposition de M. le Ministre du travail, il a été décidé que les noms des bienfaiteurs de l'Office seront gravés sur une plaque de marbre apposée dans l'établissement.

Le pécule de 1,000 fr. va être étendu aux familles des disparus

Paris, 1er juin. — M. Abrami, sous-secrétaire d'Etat à l'administration générale de la guerre, étudiait la possibilité d'étendre aux familles des disparus l'attribution du pécule de 1,000 fr., réservé jusqu'ici aux familles des soldats morts. Les pourparlers que M. Abrami a dû engager à cet effet avec le ministre des finances viennent d'aboutir. Avant peu de jours paraîtra le décret ministériel réglant les conditions dans lesquelles les familles des militaires considérés comme disparus pourront obtenir le paiement des 1,000 fr. de pécule.

LA CONFÉRENCE ET LES PRÉLIMINAIRES

M. Clemenceau a reçu de Brockdorff-Rantzau

les neuf clauses du contre-projet allemand

LA QUESTION DE FIUME SERAIT RÉGLÉE

Paris, 31 mai. — Le comte de Brockdorff a fait parvenir à M. Clemenceau une lettre datée de Versailles 29 mai, où il dit notamment :

« Monsieur le Président,

» J'ai l'honneur de vous adresser dans la pièce ci-jointe les observations de la délégation allemande au sujet du projet du traité de paix.

Le comte Brockdorff-Rantzau développe très longuement ses doléances qu'il conclut par ces mots :

« Ainsi, le peuple entier doit signer sa propre proscription, bien plus, son arrêt de mort. »

Les neuf clauses allemandes

Puis le président de la délégation allemande expose dans neuf clauses ce qu'il déclare être l'extrême limite des sacrifices auxquels peut consentir son pays.

Voici cet exposé, dont les grandes lignes ont, d'ailleurs, été déjà publiées, au moins d'une façon fragmentaire.

LE DÉSARMEMENT DE L'ALLEMAGNE

« 1. L'Allemagne offre de précéder tous les autres peuples par son propre désarmement pour montrer qu'elle veut aider à créer l'ère nouvelle de la paix du droit. Elle sacrifie le service militaire obligatoire et réduit son armée à 100,000 hommes, abstraction faite des mesures transitoires. Elle renonce même aux navires de guerre que ses ennemis veulent lui laisser encore, mais cela suppose dans son esprit qu'elle sera immédiatement admise avec les mêmes droits que les autres états dans la Ligue des nations et qu'une vraie Ligue des nations se formera comprenant toutes les nations animées de bonne volonté, même ses ennemis d'aujourd'hui.

LES QUESTIONS TERRITORIALES

» 2. En ce qui concerne les questions territoriales, l'Allemagne se place sans restrictions sur le terrain du programme de M. Wilson. Elle renonce à ses droits de souveraineté sur l'Alsace-Lorraine, mais y désire un plébiscite libre. Elle cède à la Pologne la plus grande partie de la Posnanie, les territoires habités incontestablement par des Polonais et la capitale de Posen. Elle est prête à assurer aux Polonais, par la cession de ports libres à Dantzig, Königsberg, et même par une charte réglementant la navigation sur la Vistule et par des traités particuliers relatifs aux chemins de fer, l'accès libre et assuré à la mer sans garanties internationales.

» L'Allemagne est prête à assurer le ravitaillement économique de la France en charbon, provenant surtout du bassin de la Sarre, jusqu'à la réfection des mines françaises. Les parties du Sleswig qui sont en majorité danoises seront cédées au Danemark. A la suite d'un plébiscite, l'Allemagne demande que le droit de libre disposition soit aussi respecté en faveur des Allemands d'Autriche et de Bohême.

» Elle est prête à soumettre toutes ses colonies à l'administration en commun de la Ligue des Nations si elle est reconnue comme mandataire de celle-ci.

LES REPARATIONS FINANCIERES

3° L'Allemagne est prête à effectuer les paiements lui incombant d'après le programme de paix convenu jusqu'à la somme maxima de 100 milliards de marks en or, dont 20 milliards en or jusqu'au 1er mai 1926. Les autres milliards en or restants en traites annuelles sans intérêts.

Ces traites doivent en principe représenter un pourcentage fixe d'après les revenus de l'empire et des états allemands. La côte-part approchera l'ancien budget du temps de paix. Pendant les dix premières années, elle ne devra pas dépasser un milliard de marks en or. Le contribuable allemand ne devra pas être moins imposé que le contribuable de l'état le plus imposé parmi ceux qui sont représentés à la commission des réparations.

LA RECONSTITUTION DES TERRITOIRES DETRUITS

4. L'Allemagne est prête à mettre toute sa force économique au service de la reconstitution. Elle désire collaborer par son travail à la reconstitution des territoires détruits de la Belgique et du nord de la France. Pour le déficit de la production des mines détruites du nord de la France, il sera fourni jusqu'à 20 millions de tonnes de charbons annuellement pendant les cinq premières années et pendant les cinq années suivantes jusqu'à 8 millions de tonnes de charbon par an.

» L'Allemagne facilitera d'autres livraisons de charbon pour la France, la Belgique, l'Italie et le Luxembourg.

En outre, l'Allemagne est prête à fournir d'importantes quantités de benzol, goudron, de houille, d'ammoniaque sulfurique, ainsi que des matières colorantes et des produits pharmaceutiques.

LE TONNAGE ALLEMAND A LA DISPOSITION DES ALLIES

» 5. Finalement, l'Allemagne offre d'apporter tout son tonnage de commerce à une mise en commun mondiale; de mettre à la disposition des ennemis une partie des cargaisons qui entrera en ligne de compte pour les dommages à réparer et de construire pour leur compte pendant une série d'années sur les chantiers de constructions allemands un tonnage dont le chiffre dépasse leurs demandes.

» 6. En remplacement des bateaux fluviaux détruits en Belgique et dans le nord de la France, l'Allemagne en offre de sa propre flottille.

» 7° L'Allemagne croit apercevoir un moyen approprié de remplir rapidement son devoir de réparation en accordant sa participation industrielle, particulièrement dans les mines de charbon, pour assurer les livraisons de charbon.

LA LEGISLATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

» 8° D'accord avec la volonté des ouvriers organisés du monde entier, l'Allemagne désire voir libres et égaux en droits les ouvriers de tous les pays. Elle veut leur assurer par le traité de paix le droit de participer par leurs propres décisions à la politique sociale et aux assurances sociales.

LES RESPONSABILITES

» 9. La délégation allemande réitère sa demande en vue d'une instruction neutre sur les responsabilités de la guerre et les culpabilités pendant la guerre. Une commission impartiale devrait avoir le droit d'examiner, sous sa responsabilité, les archives de tous les pays belligérants et de tous les principaux participants.

» Ce ne sont là que les propositions les plus importantes que nous avons à faire. Quant à d'autres grands sacrifices et aux détails, la délégation renvoie au mémoire ci-joint et à son annexe. Le délai qui nous était accordé pour l'élaboration de ce mémoire était si court qu'il était impossible d'épuiser toutes les questions. Un débat fructueux et utile ne pourrait avoir lieu que par des conversations verbales.

» Nous ne nous faisons pas d'illusions sur l'étendue de la haine et de l'amertume qui sont les fruits de cette guerre et pourtant les forces qui travaillent à l'union dans l'humanité sont aujourd'hui plus puissantes que jamais. La tâche historique de la Conférence de la Paix de Versailles est d'amener à cette union.

» Agréez, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

» Signé : BROCKDORFF-RANTZAU. »

La réponse de M. Clemenceau à la note sur la législation internationale du travail

Paris, 31 mai. — Dans sa réponse à la note allemande, M. Clemenceau fait remarquer, après avoir relevé diverses erreurs dans les affirmations de cette note, que la conception des alliés du problème du travail est plus démocratique que celle proposée par l'Allemagne. Un Congrès international du travail à Versailles est inutile, étant donné qu'en octobre doit avoir lieu la première réunion de l'organisation internationale du travail. Aujourd'hui, les gouvernements alliés ne demandent qu'à hâter la conclusion de la paix et à faire adopter des mesures de progrès social qui auraient déjà pu être réalisés si l'attaque de l'Allemagne n'avait détourné l'effort et la pensée du monde entier.

Quant à la question des marins, les avantages à leur assurer doivent faire l'objet d'une session spéciale de la Conférence internationale du travail.

La question de Fiume serait réglée

Londres, 1er juin. — La question de Fiume est résolue. A la suite de la conférence qu'ils eurent hier matin avec la délégation américaine, M. Patchich et le docteur Trumbitch ont déclaré adopter la création d'un Etat tampon entre Italiens et Yougo-Slaves, Etat qui serait constitué par l'enclave de Fiume, reconnu autonome.

Les Yougo-Slaves n'ont fait qu'une seule réserve, qui a trait à l'étendue du territoire enclavé, jugée par eux exagérée et tendant à englober trop d'éléments slaves.

Pendant la guerre, l'épargne allemande a augmenté de 57 milliards

Zurich, 1er juin. — Tandis qu'en Allemagne la presse politique déclare journellement que l'Allemagne n'est pas en état de payer comptant les indemnités réclamées par les alliés, les journaux financiers établissent par leurs statistiques que les dépôts dans les banques n'ont jamais été aussi élevés qu'à l'heure actuelle.

Ces dépôts s'élèvent à 50 milliards de francs, tandis qu'en 113 ils n'atteignaient que le chiffre de 15 milliards. Les dépôts des Caisses d'épargne s'élèvent à 43 milliards 750 millions, soit une augmentation de 22 milliards 500 millions depuis le début de la guerre.

En outre, des sommes énormes sont placées soit en bons de guerre, soit à l'étranger et principalement dans les pays neutres.

On prépare le retour de Guillaume II en Allemagne

La Haye, 1er juin. — On tient de source sûre que des personnes de l'entourage du kaiser sont parties pour l'Allemagne, où elles prépareront la résidence de l'ex-monarque. Le retour du kaiser en Allemagne est donc certain.

Les Clauses du traité avec l'Autriche

Paris, 30 mai. — Cette après-midi, les clauses territoriales du traité avec l'Autriche ont été communiquées aux puissances issues de cet Etat : Tchéco-Slovaquie, Yougo-Slavie, Roumanie, Pologne, qui ont demandé hier à pouvoir les étudier à loisir. Les conditions financières ne sont pas encore achevées.

De même, rien n'est encore arrêté définitivement touchant le désarmement de ces mêmes Etats ou leur contribution à la succession financière de l'Autriche.

La discussion du traité autrichien

Paris, 31 mai. — Cette après-midi s'est tenue au ministère des affaires étrangères la séance secrète au cours de laquelle les délégués de la Conférence de la paix de toutes les puissances qui ont déclaré la guerre à l'Autriche ou qui sont issues de l'empire autrichien, Austro-Hongrois, ont formulé leurs observations au sujet des conditions de paix dont ils ont reçu communication hier.

M. Bratiano, président du conseil de Roumanie, s'est élevé contre la disposition du traité qui prévoit que les diverses minorités politiques ou religieuses contenues dans les Etats nouveaux ou agrandis de l'Europe centrale (Pologne, Roumanie, Tchéco-Slovaquie, Yougo-Slavie) seront placées sous la protection de la Société des nations.

M. Bratiano a fait valoir que l'intervention de la Société des nations dans leurs relations avec ces minorités porterait atteinte à la souveraineté des nations de l'Europe centrale. Il a fait observer que cette intervention n'est pas prévue pour les minorités ethniques à l'intérieur des territoires des grandes puissances et indiqué que cette mesure constituait une marque de défiance à l'égard des petites nations.

M. Clemenceau s'est attaché à réfuter cette thèse, puis M. Wilson, dans une intervention d'une haute pensée, a démontré que l'égalité des nations était parfaitement sauvegardée et que les grandes puissances étaient animées de sentiments tout à fait sympathiques à l'égard des autres états.

M. Paderewski, président du conseil polonais, et M. Kramarcz, président du conseil tchéco-slovaque, se sont finalement ralliés au texte proposé par le délégué de la Yougo-Slavie, sous réserve de modifications de forme, texte qui sera vraisemblablement accepté par le Conseil des Quatre qui en a délibéré dès ce soir.

Le traité avec l'Autriche a des lacunes

Paris, 31 mai. — Le traité préparé par les alliés, et qui va être soumis aux Autrichiens, comporte de nombreuses lacunes. On dirait que la censure l'a échoppé en ses parties essentielles. C'est ainsi que la clause VIII est en blanc, le titre, pourtant, est resté. C'est le chapitre des réparations.

Dans le chapitre introductif, il est dit que les propositions de ce traité de paix correspondent avec le traité de paix allemand. Le chapitre qui a trait aux frontières avec l'Italie porte cette mention : « Réservé ». En ce qui concerne le canton de Voralberg, qui a été soumis à un plébiscite, le texte indique que ce plébiscite n'a aucune valeur et que cette province restera autrichienne, devant assumer les mêmes charges que les autres.

La ligne de la frontière tchéco-slovaque sera fixée par une commission mixte.

La partie concernant la Ligue des Nations est la même que pour l'Allemagne : les clauses financières et politiques sont beaucoup plus douces.

La remise du traité aux Autrichiens reste fixée à lundi

Paris, 31 mai. — Le traité qui sera remis lundi à la délégation autrichienne comporte seulement les frontières de l'Autriche sans indiquer la répartition territoriale entre les Etats issus de l'Autriche.

La Bulgarie plaide non coupable

Salonique, 31 mai. — On mande de Sofia que M. Guéchoff, ancien président du conseil bulgare, a été chargé par son gouvernement de rédiger pour la Conférence de la Paix une note résumant la défense de la Bulgarie contre toutes les accusations dont elle est l'objet, et indiquant les « prétentions » de la Bulgarie au moment du règlement de compte.

Dans ce document, qui aurait été remis en double exemplaire à tous les membres de la Conférence de la Paix, la Bulgarie repousse toute culpabilité, affirmerait qu'elle n'est entrée dans la guerre que pour éviter d'être attaquée par la Serbie, et réclamerait comme dédommagement à ses pertes toute la région de Pirot, de Kragoujevatz et de Bela-Palanka avec 400,000 habitants serbes.

Les Alliés évacuent Corfou

Athènes, 30 mai. — L'évacuation de l'île de Corfou par les alliés, dont elle avait constitué pendant la guerre l'une des plus importantes bases navales, se poursuit activement. Il n'y reste plus actuellement que quelques faibles détachements de troupes.

LES NOUVEAUX IMPOTS

La France devra, en douze ans, avancer 50 à 60 milliards pour payer les dettes de l'Allemagne

Paris, 1er juin. — Au cours d'une interview, M. Ribot a fourni les précisions sur les obligations financières qui vont échoir à la France D'ici à 1921, l'Allemagne paiera à l'Entente 25 milliards de francs sans intérêt, mais il faut tenir compte qu'une grande partie de cette somme sera absorbée par l'entretien des troupes d'occupation, qui est à sa charge, et le paiement des produits nécessaires au ravitaillement de l'Allemagne. En fait, il ne restera pas plus de 10 milliards à partager entre les alliés, somme sur laquelle on peut estimer que la part de la France sera de la moitié environ. Mais cette somme sera à peine suffisante pour couvrir les intérêts des réparations qui courent, et nous ne saurions en escompter aucun avantage de trésorerie.

En 1921, nous aborderons une deuxième tranche de 50 milliards. Les cinq premières années l'intérêt sera de 2 1/2 %; les suivantes, de 5 %, plus 1 % d'amortissement, ce qui suppose, d'après les tables d'amortissement, un délai total de trente-six ans.

Aux 50 milliards de cette tranche, ajoutons les 15 milliards restés en suspens de la première. Nous arrivons à 65 milliards. Calculons l'intérêt à 2 ½ %, cela fait 1,800 millions par an, sur lesquels la France touchera la moitié environ, soit 900 millions. C'est donc bien 4 milliards de ressources de trésorerie que les versements de l'Allemagne nous procureront d'ici à 1926.

Or, d'ici à cette date, nous aurons à payer 25 milliards pour les pensions, 37 milliards pour les dommages de guerre, et les intérêts de l'emprunt qu'il aura fallu faire, conformément à la loi des dommages, s'élèveront à 15 milliards.

En tenant compte des extinctions de pensions, le chiffre de 40 milliards dont nous aurons à faire l'avance n'est donc pas exagéré. Et, poussant ses calculs plus loin qu'il ne l'avait fait au Sénat, M. Ribot a ajouté :

« Pour les cinq années qui suivront, de 1926 à 1931, l'intérêt que paiera l'Allemagne se trouvera, il est vrai, élevé à 5 %. La part de la France se trouvera ainsi portée à 1,800 millions par an, mais nous aurons alors la pleine charge des emprunts que nous aurons dû faire pour réparer nos dommages, et j'ai calculé que notre avance dans la période de douze ans qui va s'ouvrir sera, dans l'hypothèse la plus favorable, de 50 milliards au minimum, dans l'autre, de 60 milliards.

» Je tenterai peut-être de répondre que nous aurons la possibilité d'escompter les bons que nous donnera l'Allemagne. Si nous escomptons les bons, nous n'escompterons pas les intérêts, mais bien le capital, et, dans ce cas, nous devrons amortir. Il résulte de mes calculs que nous arrivons, dans cette hypothèse, à des conclusions qui ne sont pas plus favorables. »

Le scandale des mistelles

Paris, 31 mai. — Le mystère des mistelles est encore loin de s'éclaircir. Comme il a été dénoncé à la tribune de la Chambre, leur importation d'Espagne en France, autorisée par on ne sait trop qui, avait été prohibée par un décret ministériel en date du 13 mai, abrogeant celui du 30 janvier.

Malgré ce décret, les mistelles continuent d'arriver en France avec une déconcertante régularité. Un télégramme adressé à M. Brousse par un de ses correspondants, et dont le député des Pyrénées-Orientales nous autorise la publication, rend encore plus troublante cette affaire, pour laquelle M. Boret a promis de mener une enquête rapide. Voici ce télégramme :

« Port-Vendres. — Les mistelles continuent à arriver à Port-Vendres. La douane a accepté la date du connaissement, manifestement fausse. Prière de faire donner ordres immédiats de refuser tout dédouanement. »

Le rapatriement des Américains

Brest, 31 mai. — Pendant le mois de mai, les transports américains venus à Brest ont rapatrié 155,000 hommes. Le mois de juin doit battre le record avec 200,000 hommes qui embarqueront à Brest pour les Etats-Unis.

LEXIQUE BORDELAIS

Notre aimable confrère parisien l'*Ordre Public*, à propos des termes locaux, dit qu'il y aurait à Bordeaux « tout un petit lexique à recueillir, des substantifs, adjectifs et verbes qui n'ont du français que l'apparence et que pourtant tous les indigènes comprennent sans effort ». Voici les mots qui ont retenu l'attention de notre confrère :

« Un *chaffre* est un sobriquet; une *cruchade*, une bouillie de maïs; du *graton*, une sorte de pâté de porc. On appelle *gringonneuse*, une femme de ménage; *lisseuse*, une repasseuse; *souillarde*, une pièce de débarras; *carton*, un pot de lait; *colin*, un vase de nuit; *sibol*, une toupie; *guingassons*, de petits clous; *marotte*, un mannequin de couturière; *dringuée*, une volée de coups; *choine*, un petit pain; *simeur*, un homme qui suit les femmes. D'une personne tatillonne on dit qu'elle est *bernique*; est-elle mal vêtue, on l'affirme *faite comme un arpaillon*. Chopper, tomber, c'est *s'entraver*; battre, *tuster*; mettre du vin dans le bouillon, *faire chabro*; travailler, *mailler*; admirer, *bader*, » etc.

Il y en a d'autres, en effet, plus savoureux encore et surtout plus locaux, car le *graton* est saintongeais; à Bordeaux on dit des *grillons*. La *marotte* désignant le mannequin n'est que le vieux mot français la mariotte, la Marie, la poupée; certains termes sont des immigrés de l'argot importé, comme *arpaillon*, *dringuée*, *faire chabro*, que les indigènes du Point-du-Jour connaissent comme nous.

Nous sommes fiers, par contre, de revendiquer comme des mots du cru ces expressions riches de sève et de « jus », de sens si plein et si plastique, comme *gringonner*, faire le gros nettoyage; la *souillarde*, qui n'est pas du tout une pièce de débarras, mais bien l'endroit où on lave la vaisselle, et de là son nom où passent toutes les eaux grasses. Le *guingasson*, le petit clou noir à large tête et à corps très court, s'enfonce dans le souvenir aussi aisément que dans le bois. *Bernique* traduit bien le caractère tâtillon par sa sonorité, et je ne vois guère que l'admirable mot saintongeais les *ébraumies*, pour traduire les criailleries, qui lui fasse la pige !

Notre confrère de l'*Ordre Public* a été surpris de trouver ces mots dans la conversation des Américains ayant séjourné à Bordeaux. « Le plus curieux, ajoute-t-il, c'est qu'ils les rapporteront en Amérique et qu'ils les enseigneront à leurs compatriotes comme étant la pure langue de Corneille et de Voltaire. »

Avant que les Américains parlent la pure langue de Corneille et de Voltaire, au retour du Port de la Lune (c'est Bordeaux, s'il vous plaît) ou de Paname, il coulera de l'eau sous les ponts de la Garonne et de la Seine. Souhaitons que les termes locaux ou d'argot soient les seuls souvenirs fâcheux qu'ils apportent en Amérique : ils ne sont pas de nature à troubler « l'ordre public »...

P. B.

La fin de la traversée de l'Atlantique

Paris, 1er juin. — *Ainsi que l'ont annoncé nos dernières éditions d'hier, l'avion naval américain « N.-C.-4 » est arrivé en Angleterre, terme de son voyage. La distance parcourue par le « N.-C.-4 » est d'environ 5,000 kilomètres. La tâche fut grandement facilitée par les longues escales, par le parfait jalonnement du parcours et par l'impeccable organisation américaine qui, voulant avoir l'honneur de cette performance, mit tous les moyens à la disposition de ses pilotes pour faire réussir cette tentative.*

Le « N.-C.-4 », parti le 17 mai dernier de Terre-Neuve, n'a atteint le but que le 31 mai, soit en quinze jours, qui auraient amplement suffi à un steamer pour effectuer le même voyage aller et retour.

De plus, sur trois avions qui s'étaient mis en ligne, un seul est parvenu à bon port. Il résulte donc des constatations qui précèdent que si l'exploit de nos excellents amis américains constitue une magnifique performance sportive, il n'aboutit pas encore à un résultat pratique.

L'ARRIVEE DU « N.-C.-4 »

Plymouth, 31 mai. — Plymouth a fait cette après-midi une réception triomphale à l'hydravion américain « N.-C.-4 », parti ce matin du Ferrol à 7 h. 27. Dès que son passage au-dessus de Brest eût été signalé, trois hydravions partirent à sa rencontre. Ils le rejoignirent à environ 50 milles en mer, et, après l'avoir encadré, l'escortèrent vers la côte anglaise.

Il était exactement 2 h. 20 quand, dans le lointain, les quatre grands oiseaux apparurent, baignés dans le soleil. Aux acclamations d'une foule immense, ils survolèrent Plymouth, cité d'où, il y a presque trois cents ans, les fameux pèlerins qui devaient fonder la grande républicaine américaine embarquèrent sur le « Mayflower ».

En arrivant, à une hauteur d'environ 300 mètres, le « N.-C.-4 » décrivit une courbe élégante, en saluant par de nombreuses fusées la côte et la citadelle. Immédiatement, tous les navires qui se trouvaient en rade firent retentir leurs sirènes, tandis qu'éclataient de toutes parts applaudissements et hourras. Quelques instants après, le « N.-C.-4 » venait se poser doucement sur les flots, à une trentaine de mètres du « Corinthian », dans le bassin du Yacht-Club. Une multitude de vedettes s'étaient approchées, saluant de leurs ovations répétées les vaillants aviateurs qui, après avoir pris place dans l'une d'elles, furent conduits à bord du croiseur « Rochester », où les attendaient le vice-amiral américain commandant à Plymouth, le maire, les officiers du ministère anglais de l'air et le commandant de la station locale d'aviation.

Lorsque le commandant Read et ses camarades mirent le pied sur l'échelle, la musique du « Rochester » exécuta l'Hymne national américain. Les vaillants voyageurs de l'air furent vivement congratulés. L'équipage du croiseur, massé sur le pont, poussa en leur honneur trois formidables hourras.

Cette première réception terminée, les aviateurs américains furent conduits à bord d'un autre navire de guerre, « le Brookstook », où ils furent à nouveau chaleureusement acclamés, non seulement par l'équipage, mais par les occupants du transport anglais « Indara », qui entrait justement dans le port, ramenant des Indes un millier de soldats. Puis ils gagnèrent enfin la terre, où une cérémonie officielle avait été préparée en leur honneur.

Monté sur la pierre commémorative qui marque la place d'où les pèlerins partirent, en 1620, pour le Nouveau-Monde, le maire de Plymouth les félicita, au nom non seulement de ses concitoyens, mais du peuple britannique tout entier, du succès de leur voyage historique.

Un cortège se forma alors, et les aviateurs furent conduits au Grand-Hôtel, où un banquet leur fut offert.

LES IMPRESSIONS DU LIEUTENANT READ

Plymouth, 1er juin. — Le lieutenant Read, du « N.-C.-4 », a été questionné sur ses impressions : « Un peu avant d'arriver au-dessus de Brest, dit-il, nous avons bien eu à traverser un banc de brouillard assez épais, mais ce mauvais moment fut court; nous avons décrit, au-dessus du port de Brest et des nombreux navires qui s'y trouvaient, un large cercle; puis, après avoir survolé le phare d'Ouessant, nous avons entrepris la traversée de la Manche. Elle a été effectuée à très basse altitude à cause du brouillard. A aucun moment, nous n'avons volé à plus de 75 mètres de hauteur, et pendant longtemps nous sommes restés à 15 ou 20 mètres au maximum.

» Nous avions, de plus, à lutter contre un vent assez violent, qui soufflait de côté; aussi est-ce avec joie que nous avons vu apparaître les côtes anglaises, qui marquaient la fin de notre voyage.

» Le « N.-C.-4 » a marché à raison de 150 kilomètres de moyenne à l'heure. »

Comme on demandait au lieutenant s'il compte tenter à nouveau l'expérience, il répond en souriant : « Non, Monsieur; qu'un autre essaie à son tour. »

Le lieutenant Breez, officier ingénieur, a déclaré de son côté :

« Notre moteur aurait cent chances sur cent d'être prêt demain à recommencer son effort sans montrer aucun signe de faiblesse. En ce qui concerne la navigation aérienne, je pense que le type de notre machine est meilleur que celui des hydroplanes habituels, car sa construction, particulièrement robuste, permet, si le moteur lâche, d'affronter la grosse mer. Je n'ai rien eu à faire, sinon de distribuer l'huile et d'écouter si le moteur n'avait aucun « raté. »

Le lieutenant Hinton, pilote du « N.-C.-4 », a affirmé que si on voulait il était prêt à traverser de nouveau l'Atlantique.

M. DANIELS FELICITE LE LIEUTENANT READ

Washington, 1er juin. — Au reçu de la nouvelle de l'arrivée du « N.-C.-4 » à Plymouth, M. Daniels, sous-secrétaire d'Etat à la marine, a adressé au capitaine Read le radiotélégramme suivant :

« Le peuple américain est heureux du résultat de votre tentative. Elle marque une époque dans l'histoire du monde. Je vous adresse mes félicitations et mes meilleurs vœux. »

LE LIEUTENANT READ INVITÉ A VENIR A PARIS AVEC LE « N.-C.-4 »

Le gouvernement français va inviter le lieutenant Read à continuer son voyage aérien vers la France. Si le « N.-C.-4 » peut se poser sur la Seine, dans sa partie la plus étendue, près de Saint-Cloud, c'est de là que le lieutenant Read viendra à Paris.

Ce que disent les Journaux

Paris, 1er juin.

UN BLOC

MM. Clemenceau, Lloyd George et Orlando, raconte l'**Ordre public**, ont eu, ces jours derniers, des entretiens extraofficiels, dont l'issue influera sur les travaux de la Conférence de la paix dans un sens que personne n'osait pas espérer :

« Tous trois sont d'accord, résolus enfin à faire bloc.

» Quand les contre-propositions allemandes furent connues, les premiers, Français, Anglais et Italiens les accueillirent d'un mot : inacceptables.

» M. Wilson ne pensait pas ainsi. Comme d'habitude, il attendit que ses partenaires eussent manifesté leurs opinions pour déclarer que la sienne était contraire. Mais les plus belles choses ont leur fin. Comme le président ne demandait rien moins que d'accorder des concessions qui transformaient les conditions des alliés au point de les rendre semblables aux contre-propositions du comte de Brockdorff-Rantzau, le bloc dont nous parlions tout à l

Dépêches de la Nuit

Les préliminaires de paix

Réponse aux dernières Notes allemandes

Versailles, 31 mai. — Une Note de M. Clemenceau aux dernières Notes allemandes a été remise ce matin au baron von Lersner, qui l'a transmise au comte de Brockdorff-Rantzau.

Le maréchal Foch chez M. Pichon

Paris, 31 mai. — Le maréchal Foch et M. Loucheur, ministre de la reconstitution nationale, ont conféré ce matin avec M. Stéphen Pichon, ministre des affaires étrangères.

Pourquoi ils signeront

Berlin, via Bâle, 31 mai. — Plus l'échéance fatale se rapproche, plus la perplexité, le désarroi augmentent au sein du cabinet, qui est nettement divisé en deux. Une partie est disposée à signer, tandis que l'autre, compromise par ses déclarations antérieures, est portée plutôt à refuser.

La première comprend : Erzberger, le ministre de l'alimentation Schmidt et celui de l'économie publique Wissel. Du fait de son attitude, l'influence d'Erzberger a considérablement grandi pendant ces derniers jours, tandis que Scheidemann et le comte Brockdorff sont pris dans les propres pièges de leurs déclarations et se voient devant l'impossibilité de donner leur signature. Ils le voudraient peut-être, mais ne le peuvent plus. Dans les cercles gouvernementaux, l'opinion est très répandue que Scheidemann rendrait un grand service en démissionnant.

En parlant de « la main qui se dessèchera plutôt que de signer de telles conditions », le président du conseil allemand a répété la même faute que Kuhlmann avec son fameux « jamais » sur l'Alsace-Lorraine. Le résultat en sera certainement le même. Ainsi la question de la signature de la paix paraît plutôt à cette heure se résoudre par l'affirmative. Les manifestations contre la signature de la paix ne furent pas autres choses que le dernier sursaut de l'Allemagne impérialiste vaincue et agonisante. La nouvelle Allemagne signera très probablement.

Les précautions navales

Toulon, 31 mai. — Le cuirassé « Voltaire », qui avait été placé en réserve à sidi-Abdallah, reçoit l'ordre d'armer dans le plus bref délai possible. L'équipage devra être exclusivement formé avec du personnel de l'active. Le voyage que l'escadre française doit faire dans les ports des Etats-Unis d'Amérique ne s'effectuera qu'après la signature de la paix.

La Suisse, invoquant sa neutralité, refuse de participer au blocus éventuel de l'Allemagne

Berne, 31 mai. — Par des Notes identiques du 19 mai, les gouvernements alliés avaient demandé au département politique si, dans le cas où les circonstances les obligeraient à prendre contre l'Allemagne de nouvelles mesures, le gouvernement fédéral s'engagerait à interdire toute exportation, réexportation ou transit de marchandises de ou à travers son territoire, vers ou de l'Allemagne, sauf avec le consentement des gouvernements associés.

Le Conseil fédéral a adressé aujourd'hui à l'ambassadeur de France, à l'intention des Etats de l'Entente, une Note dans laquelle il fait observer que l'engagement proposé à la Suisse irait bien au delà de n'importe quelle restriction qui lui fut imposée pendant la guerre, car il comporterait la rupture complète de toutes relations économiques avec l'Allemagne. Puis il ajoute :

« Dans sa Déclaration du 4 août 1914, adressée à toutes les puissances belligérantes, y compris l'Allemagne, le Conseil fédéral affirma, comme du reste dans toutes les guerres précédentes, conformément à la volonté du peuple suisse, sa ferme résolution de observer la plus stricte neutralité à l'égard des Etats en guerre. Il se considère comme étant encore lié par cette Déclaration, et comme tenu de se conformer à la ligne de conduite adoptée au cours de la présente guerre.

» L'engagement proposé lui paraît incompatible avec la politique de neutralité observée jusqu'à ce jour, et dont il ne saurait se départir dans la phase finale de la guerre.

» En conséquence, le Conseil fédéral, convaincu d'ailleurs que les gouvernements alliés comprendront son attitude, estime ne pas pouvoir prendre l'engagement demandé. »

Les Autrichiens déçus par l'ajournement du traité

Saint-Germain, 31 mai (source officieuse autrichienne). — La nouvelle que le traité de paix serait remis lundi seulement à la délégation autrichienne a causé une vive déception aux membres de la délégation et a été commentée avec animation.

Les Polonais occupent Stanislau

Varsovie, 31 mai. — Les troupes polonaises se sont emparées de Stanislau et ont désarmé les détachements ukrainiens qui y tenaient garnison.

LA VIE SPORTIVE

HIPPISME

LE RALLYE-PAPER D'ARCACHON

Le grand rallye-paper organisé à Arcachon pour le lundi de Pentecôte promet d'être une très brillante manifestation hippique, en raison des nombreux concurrents qui y prendront part, et aussi de l'importance des prix qui y sont affectés et dont le montant s'élève à 1,500 francs.

Les cavaliers et amazones d'Arcachon, qui tiennent de se distinguer dans plusieurs épreuves du même genre, dont on sait le plein succès, ont appris avec plaisir que des sportsmen bordelais se mesureraient avec eux, et se réjouissent d'une compétition qui donnera un nouvel intérêt à cette belle fête hippique.

Pour tous renseignements précis sur cette réunion sportive, les intéressés devront s'adresser à M. Henri Féjard, villa la Roserale, à Arcachon.

Courses à Enghien

SAMEDI 31 MAI

Paris, 31 mai. — *Il a enfin plu, pas suffisamment pour rendre aux pistes toute leur élasticité, mais assez cependant pour que les chevaux ne souffrissent plus au contact du sol. La réunion a été intéressante, sans rien de sensationnel. Il y avait foule, naturellement, comme chaque samedi désormais, depuis l'adoption de la semaine anglaise.*

« Gonfalon » étant resté à l'écurie, « Les Beaux-Arts » n'a eu aucune peine à battre « Monico » dans le Prix à réclamer.

En l'absence de « Briolette », « Brûle-Tout », piloté à ses adversaires avec un tact extrême par Richard, une de nos recrues les plus intéressantes, a fini par trouver son jour dans le Prix du Lieuvin. Il est venu dans la ligne droite régler très sûrement « Francolin » et « Oved », qui entamaient une lutte épique... pour la seconde place.

« Spada » ayant été mis hors de course par une énorme faute à la double barrière, « Saint-Yorre » a été débarrassé ainsi de son plus sérieux adversaire, et s'est adjugé sans effort le Prix Fleurissant, où « Merzée » a témoigné de quelque déchet de forme.

« Osnabruck », un peu lâché par le handicapeur, a enlevé aisément le Prix de l'Eure. C'est « Beauté-de-Cour » qui a fini le plus près de lui; elle reprend peu à peu confiance.

« Monastery » s'était montré moins brillant lauteur que de coutume et « Heliad » peinant encore sur les gros obstacles, le Prix de Barleur est revenu au vieux « Sainfoicrotte », qui est vraiment dans une forme splendide.

A. BERNARDIN.

Voici le résultat des épreuves :

PRIX DE L'ORNE (steeple-chase, mixte), 3,000 francs, 3,400 mètres. — 1er, *Les-Beaux-Arts* (Parfrement), à M. le comte de Castelbajac; 2e, *Monico* (Bourdalé), à M. Braquessac.

Gagné de cinq longueurs.

Les-Beaux-Arts (Ginerai et Labélle), est entraîné par Ch. Bariller.

PRIX DU LIEUVIN (course de haies), 3,000 francs, 2,800 mètres. — 1er, *Brûle-Tout* (Richard), à M. Fauquet-Lematre; 2e, *Francolin* (R. Head), à M. Chambry; 3e, *Oued* (Foy), au duc de Brissac.

Non placés : Dalet-II (Toufian), Sight-Bells (L. Bara), Sunny-Lova (Palmer), Aurélolette (R. Petit), La-Bourboule (Rovella), Dorlde-II (Testeaux), Lady-Day (Gibbons).

Gagné de trois longueurs; le troisième à une demi-longueur.

Brûle-Tout (Fermyole et Byrrold) est entraîné par Le Bris.

PRIX FLEURISSANT (steeple-chase), 5,000 fr.; 3,500 mètres. — 1er, *Saint-Yorre* (J. Bartholomew), à M. le comte de Cambacérès; 2e, *Spada* (Prior), à M. Ranucci; 3e, *Thistlo* (Semblat), à M. Langham; 4e, *Merzée* (G. Mitchell), à M. Roux de Béziers.

Gagné de trois longueurs; le troisième à une longueur et demie.

Saint-Yorre (San-Antonio et Césaire) est entraîné par Raoul.

PRIX DE L'EURE (course de haies, handicap), 3,000 francs; 2,800 mètres. — 1er, *Osnabruck* (Parfrement), à M. le comte de Castelbajac; 2e, *Beauté-de-Cour* (Prior), à M. Ranucci; 3e, *Masque-de-Fer* (Déangelès), à M. Sachot.

Non placés : Le-Belvédère (Head), Cirder (Semblat), Ésope (Terteaux), Le-Bouvier (W. Escott).

Gagné de trois longueurs; le troisième à six longueurs.

Osnabruck (Val-Suzon et Œillade) est entraîné par Ch. Bariller.

PRIX DE BARFLEUR (steeple-chase, handicap), 4,000 francs; 3,700 mètres. — 1er, *Sainfoicrotte* (W. Head), à M. Pierre Baudin; 2e, *Héliad* (Parfrement), à M. le comte de Castelbajac; 3e, *Monastery* (P. Thibault), à M. Sidney Platt.

Non placés : Petit-Loup (G. Mitchell), Gabie (Bourdelé), M.-de-Scudéri (Haës).

Gagné de six longueurs; le troisième à une longueur et demie.

Sainfoicrotte (Magellan et Capri-II) est entraîné par Adèle.

Résultats officiels du Pari mutuel

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pelouse 5 fr.
Les Beaux-Arts	G	12 »	6 »
Brûle-Tout	G	49 »	23 50
—	P	15 50	8 50
Francolin	P	29 »	19 »
Oued	P	21 »	13 50
Saint-Yorre	G	24 »	12 50
—	P	14 »	7 »
Spada	P	15 50	7 »
Osnabruck	G	19 »	10 »
—	P	15 50	7 »
Beauté-de-Cour	P	30 »	12 50
Sainfoicrotte	G	48 50	25 »
—	P	18 »	10 50
Heliad	P	16 50	10 »

Les notes en caractère gras indiquent les pronostics de la « Petite Gironde » et de la « Gironde ».

Courses à Saint-Cloud

Restent engagés

Restent engagés pour Saint-Cloud lundi :

PRIX HOUDAN. — M.-des-Préaux, Morto, Reine-du-Rire, Verona, Nonoche, Tadpatri.

PRIX SAUGE-POURPREE. — Queenly, Philippa, Hélène-de-Troie, La-Dame-Blanche, Schiedam, Moulainville, Nuée, Pochade, Source-Pure.

PRIX NORTHEAST. — Djimmy, King-Crow, Fenton, Qui-y-Pense, Colonel, Olive, Hermon, Mysis, Dinte-Veneis.

PRIX CANADIENS. — Guiddo-Reni, Naufrageur, Tchad, Haliotis, Foliosus, Florina-II, Fausta.

PRIX LESSARD-LE-CHENE. — Haliotis, Dabourg, Dinte-Veneis, Droit-au-But, Soed-el-Barck, Mézeray, James, The-First, Pétrin, Constant, Chevron, La-Dame-Blanche, La-Pie-qui-Chante, Chadec, Vérona.

PRIX RABLAIS. — Qu'il-est-Beau, Bouton-d'Alarme, Combles, Plume-au-Vent, Dragon-du-Roi, Hermon, Quetsch-des-Vosges, Sundgau.

Petites nouvelles

Les Beaux-Arts a été réclamé après sa victoire dans le prix de l'Orne pour 12,111 francs par l'entraîneur A. Adèle.

Fronton-Basque a été victime d'un accident au genou droit. Son entraîneur espère néanmoins qu'après quelques jours de repos, le fils de *Pessaro* pourra reprendre l'entraînement en vue du Grand Steeple-Chase d'Auteuil.

CYCLISME

LE TOUR D'ITALIE

Girardengo continue

Naples, 1er juin. — Résultat de la sixième étape (Rome-Naples disputée samedi) :

1er, Girardengo; 2e, Sivocci; 3e, Godivier; 4e, Belloni; 5e, Galetti; 6e, Buysse, à 100 mètres; 7e, Lucotti, à une machine, 8e, Lombardi, à une demi-machine. Suivaient, à petit intervalle, Galzolari, Grémo et Corlatta, etc.

LE TOUR DE BELGIQUE

L'avant-dernière étape

Bruxelles, 31 mai. — Voici les résultats de l'étape Luxembourg-Namur :

Heusghem, Vanhovel, Coomans, Arvent, Verdickt, Masson.

Le classement général est le suivant :

1er, Masson, 2e, Heusghem; 3e, Vanhovel; 4e, Tuytten; 5e, Rosart; 6e, Verheviemegen, etc.

BORDEAUX

1

Il y a un an

2 JUIN

La pression allemande continue entre l'Oise et la Marne. L'ennemi occupe Château-Thierry.

La Géorgie se constitue en Etat indépendant.

Le ministre des colonies à Bordeaux

La mission américaine à l'hôtel de ville

Après le déjeuner, la mission américaine, ayant à sa tête M. Maurice Damour, député des Landes, et son président Hon. Mac Dougall Hawkes, s'est rendue à l'hôtel de ville, où elle a été reçue par le maire entouré des membres de la municipalité, dans la salle des séances du Conseil.

Le président a exprimé au maire sa reconnaissance pour l'accueil fait par Bordeaux à la mission, et, en hommage de gratitude, a remis au maire la médaille de l'Institut français de New-York. Cette médaille représente Jeanne d'Arc personnifiant la France.

Le maire a chaleureusement remercié M. Mac Dougall Hawkes, ajoutant que Bordeaux s'efforcera de resserrer les liens d'amitié et d'affection qui l'unissent aux Etats-Unis.

La mission à la Faculté de médecine

A cinq heures trente, la mission a été reçue à la Faculté de médecine par M. le Recteur et les membres de l'Université de Bordeaux.

Parmi les personnalités présentes, nous avons remarqué M. Thamin, recteur; Sigalas, doyen de la Faculté de médecine; Radet, doyen de la Faculté des lettres; Monnier, doyen de la Faculté de droit, et un grand nombre de personnalités du corps enseignant.

Un champagne d'honneur a été offert à la mission alliée. M. Thamin a pris ensuite la parole et, avec son éloquence habituelle et son autorité, montré l'intérêt du développement des rapports intellectuels entre les deux grandes républiques. Certaines organisations — comme l'Association générale et le Cercle international des étudiants — travaillent déjà à cette œuvre. Leurs efforts doivent être encouragés.

Les membres de la mission américaine ont exprimé leur gratitude pour l'accueil cordial reçu par eux dans notre ville, dont ils emporteront le plus agréable souvenir.

A l'Institut colonial

A quatre heures et demie, M. Henry Simon a été reçu à l'Institut Colonial, rue Esprit-des-Lois, par le comité et les membres de ce laborieux groupement. M. J. Maxwell, président de l'Institut et M. Denis, président de la Section girondine de la Ligue coloniale, ont souhaité la bienvenue au ministre et montré l'union de ces groupes avec la Société de géographie qui poursuit le même but.

Dans une courte et substantielle allocution, le ministre a promis sa collaboration à l'œuvre si utile et si féconde poursuivie avec un inlassable et généreux dévouement par ceux qui le recevaient.

M. Henry Simon, accompagné du maire, de MM. Charles Chaumet, J. Maxwell, Vacquier, Belle, secrétaire général de l'Institut; Denis, Paul Maurel, U. Gayon, Eugène et Pascal Buhan, Raynal et d'autres personnalités, s'est ensuite rendu au Musée colonial, à la terrasse du Jardin-Public, où sa visite s'est longuement prolongée. Ce fut l'occasion de nouvelles félicitations à l'Institut.

A la Chambre de commerce

A huit heures du soir, le ministre des colonies et la plupart des notabilités précédemment citées se sont retrouvés au Palais de la Bourse où la Chambre de commerce avait organisé une réception digne d'elle et de ses hôtes.

Un magnifique dîner de soixante-quinze couverts, servi dans la salle des Pas-Perdus du tribunal de commerce, a été offert à M. Henry Simon. La distinction, la somptuosité de l'installation font honneur aux organisateurs de cette belle manifestation qui continue les traditions de la Chambre de commerce.

M. Daniel Guestier présidait avec, à sa droite, le ministre et MM. Monis, le général Hallouin, Vacquier, Chastenet, Nissen, Thamin, Duret, Moulinié, E. Huyard, Damour et à sa gauche, MM. Mac Dugall Hawgues, Chaumet, Gruet, Courrégelongue, J. Maxwell, le contrôleur général Audibert, le contre-amiral Laugier, Clavel, Maurice Ajam, Labroue, Paul Maurel, etc.

Les membres de la mission américaine et les représentants des chambres de commerce de la région prenaient part au dîner qui fut des plus animés.

Au dessert, M. Daniel Guestier s'est exprimé en ces termes :

M. DANIEL GUESTIER

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue au nom de la Chambre de commerce de Bordeaux : aussi bien un ministre n'est-il pas toujours le bienvenu ? Il est une promesse, tout au moins un espoir ! mais si par surcroît la France lui doit, grâce à une heureuse délégation, 80,000 combattants, s'il se présente à nous avec une partie du Cameroun et du Togo, ce n'est plus la bienvenue que nous avons à lui souhaiter, mais un merci à lui dire du fond du cœur.

Monsieur le Ministre, merci !!!

Messieurs,

Bordeaux a toujours eu foi en ses destinées coloniales. Elle fut sous l'ancien régime, la grande porte ouverte sur l'Atlantique; l'océan lui appartient. Bordeaux est la main tendue de la France vers les deux Amériques. L'Afrique équatoriale, l'Afrique occidentale y sont chez elles. C'est par Bordeaux qu'elles connaissent et aiment la France, c'est par nous que la France les aime et les connaît.

Nous vous accueillons, M. le Ministre, avec d'autant plus de confiance, que vous descendez d'une longue lignée d'industriels. Vous savez donc que les intérêts agricoles, industriels et commerciaux ne sauraient être séparés les uns des autres. Votre sens industriel vous fait regretter que nous soyons tributaires de l'Equateur, de la Bolivie, du Pérou pour des milliers de tonnes de corozo, alors que, et j'en appelle à M. le Gouverneur général Merlin devant qui nous sommes heureux de nous incliner une fois encore, alors que, dans le Haut-Sénégal et sur les bords du Niger, on ne saurait compter les milliers de palmiers, palmiers doum et roniers qui nous fourniraient à très bon compte le corozo que nous payons, avant la guerre, 1,000 à 1,100 francs la tonne.

Avant la guerre nous consommions chaque année douze millions de mètres cubes de bois d'œuvre, dont quatre millions venaient de l'étranger. Les forêts de France ne peuvent plus nous fournir que six millions de mètres cubes de bois. Nous devons faire appel, pour le reste, à nos colonies, qui sont en mesure de nous fournir pendant 250 ans, ce que nous leur réclamons à cet égard.

Les industriels français préoccupés de la reconstitution des pays envahis seront heureux de recevoir de vous cette assurance, car c'est vous qui, dans ce magnifique discours du 9 juillet 1918 au Sénat que je rappelle ici.

Aussi bien nulle crainte ne saurait nous retenir. Les produits de nos colonies ne risquent pas de concurrencer ceux de la mère-patrie. Leurs richesses agricoles n'en sont que le merveilleux complément. Mais, là-bas comme ici, nous entendons inaugurer des méthodes nouvelles. Nous faisons appel à la bonne volonté, à l'expérience de tous. Et, permettez-moi, en le disant, de tourner mes yeux vers les membres de cette mission du rapprochement économique franco-américain, que nous avons le plaisir de recevoir ici ce soir. Je leur exprime l'assurance de notre amitié sincère et le désir d'une collaboration fraternelle, dont nous voulons chercher ensemble le mode.

Je veux aussi saluer mes collègues de la région économique du Sud-Ouest qui ont bien voulu se joindre à nous. Notre foire est bien la foire de la région tout entière et leur présence ici est une véritable déclaration de l'intérêt que les questions coloniales offrent pour eux.

Bordeaux est prêt à renouveler le magnifique effort qui, sous le règne de Louis XVI, nous valut une splendeur sans pareille. Les Bonafé, les Balguerie, les Journu-Auber, les Nairac vont revivre. Ils vont reprendre ces routes de l'Atlantique, qu'ils sillonnaient leurs navires. Ils iront encore, d'un cœur joyeux, décharger leurs riches cargaisons aux vieux ports de Baltimore, de New-York et de Boston.

Plus près de nous, et plus riches encore, ils trouveront de nouvelles colonies, de nouvelles Saint-Domingue, et Bordeaux redeviendra ce qu'il est par nature, la capitale coloniale de la plus grande France.

Pour terminer, je lève mon verre à la foire de Bordeaux.

LE MINISTRE

M. Henry Simon répond en même temps au discours que vient de prononcer M. D. Guestier et aux paroles que lui a adressées M. Chaumet au déjeuner du Grand-Théâtre.

Le ministre des colonies remercie tout d'abord la Chambre de commerce, la ville de Bordeaux, le Comité de la foire pour les réceptions pleines de charme et de somptuosité qui lui ont été réservées.

Puis avec une sincérité qui produit une vive impression, il promet de collaborer « de tout son cœur, de toute son âme », à l'œuvre poursuivie par la Chambre de commerce de Bordeaux, dont l'œuvre se lie à l'histoire coloniale de Bordeaux. « Le devoir du gouvernement, dit-il, est de s'inspirer des avis d'une compagnie comme la vôtre. »

M. Henry Simon déclare qu'il répondra à l'invitation, aux desiderata que lui a exprimés M. Charles Chaumet (applaudissements), et que d'autre part le gouvernement comprend les devoirs qui lui incombent dans la paix. Il n'y faillira pas.

Le programme du gouvernement d'aujourd'hui comme du gouvernement de demain est de se conformer à l'exemple donné par union entre nos organisations hospitalières et celles de l'étranger, en particulier de l'Allemagne et des pays scandinaves. Les hôpitaux de Berlin, de Hambourg, de Copenhague, par leur étendue, leurs installations techniques, la profusion de fleurs et d'arbres qui les entourent, sont de véritables modèles. La France possède maintenant une de ces merveilles. C'est l'hôpital de Strasbourg, qui couvre trente-six hectares, alors que pour une population supérieure notre hôpital Saint-André doit se contenter de trois.

Il y a pour nos municipalités un gros effort à faire. Portons nos établissements hospitaliers à la périphérie des villes où le bon marché relatif des terrrains permet un aménagement large des locaux et des installations de jardins et d'arbres nombreux. A Bordeaux, la question paraît en bonne voie, mais il faut agir sans différer davantage les réalisations nécessaires.

Départ du ministre

M. Henry Simon a quitté Bordeaux dimanche matin à sept heures pour se rendre dans le Tarn. Bordeaux conservera le plus sympathique souvenir de sa visite et n'oubliera pas ses bonnes promesses.

La participation américaine à la foire de Bordeaux

Le lieutenant J. A. Simmons, chef du service d'éducation agricole de la 2e section de la base américaine, nous fait part des conditions dans lesquelles le gouvernement des Etats-Unis coopère au point de vue agricole à la Foire de Bordeaux.

Au moment où furent créés les centres d'éducation agricoles de l'armée américaine en France, il fut demandé au gouvernement de Washington de collaborer à l'action de ces centres en participant à la Foire de Bordeaux. La réponse fut l'organisation de quatre expositions pour les plus grands centres de troupes américaines, dont Bordeaux.

Grâce à la coopération de l'administration de la Foire de Bordeaux, le nécessaire a été fait pour présenter cette exposition de façon convenable sur la place des Quinconces, dans des tentes aménagées à cet effet.

Cette exposition est considérée par les autorités américaines comme de grande valeur au point de vue éducatif pour les soldats américains s'intéressant à l'agriculture. Elles estiment aussi que les autorités françaises la désirent à cause de son utilité évidente pour le peuple français, qui pourra ainsi examiner de très près les systèmes américains d'agriculture et les différents types de produits américains.

Essais de tracteurs

La Chambre syndicale de motoculture ayant décidé d'interdire à ses adhérents de prendre part, sans autorisation spéciale, aux essais de tracteurs, certaines machines ne pourront prendre part aux essais organisés par la Foire de Bordeaux, les 1er, 2 et 3 juin.

Dans ces conditions, le Comité de la Foire décide de reporter ses essais à la seconde semaine de la Foire.

Les essais auront donc lieu les 10 et 11 juin.

L'Ameublement Général de Bordeaux a tenu à affirmer une fois de plus la réputation attachée à ses magasins de la rue Sainte-Catherine, 34, dans ses trois stands à la Foire. Cette puissante Société présente aux yeux émerveillés des visiteurs une chambre, un salon et une salle à manger où l'art le plus pur s'allie à l'élégance et au bon goût les plus raffinés.

Nous sommes heureux de lui rendre un hommage sincère d'admiration.

PLAGE - ARCACHON - FORÊT

Grande banlieue de Bordeaux

Bordeaux-St-Jean, dép. 18 h. 30; Arc. 19 h. 55.
Arcachon, dép. 7 h. 21; Bordx, arr. 8 h. 45

NOMBREUX HOTELS des PLUS CONFORTABLES

Union nationale des combattants

SECTION DU SUD-OUEST

25, rue de Ruat, Bordeaux

Troisième liste de souscriptions

Gounouilhou et Chapon, 1,000 fr.; Calvé frères, 100 fr.; Moreau, 117, rue du Palais-Gallien, 100 fr.; J. Lavigne et son personnel (confection-lingerie), 100 fr., docteur Gého, 100 fr.; Duboscq frères, exploitation forestière, 100 fr.; Amer Picon, 100 fr.; A. Ducos, chaussures, 100 fr.; A. Corner, Talence, 100 fr.; André Etchegoyen, 100 fr.; Augé, hôtel de Bayonne, 50 fr.; établissement la Grosse-Cloche, 50 fr.; établissement Paris-Bordeaux, 50 fr.; établissement Magasin-Vert, 50 fr.; établissement la Belle-Jardinière, 50 fr.; établissement le Louvre de Bordeaux, 50 fr.; établissement la Samaritaine, 50 fr.; établissement Grassin « Aux Quatre-Frères », 50 francs; établissement Peugeot frères, 50 fr.; établissement H. Denis, mercerie, 50 fr.; Maurice Autchisky, 50 fr.; Cnin, entreprise de peinture, 50 fr.; A. Bardet, négociant, 50 fr.; Anonyme, 50 fr.; Noël frères, forges, 50 fr.; imprimerie Delmas, 50 fr.; restaurant de Paris, 50 fr.; restaurant du Chapeau-Rouge, 50 fr.; hôtel Métropole, 50 fr.; Rulhe, café de Tessein, 50 fr.; Thiéry aîné, 50 fr.; Plazanet, 50 fr.; André Allard, assurances, 50 fr.; J. Allard, industriel, maréchal des logis au 258e d'artillerie, 50 fr.; Regourd, industriel, 30 fr.; hôtel Continental, 30 fr.; Videau et fils, négociants, 30 fr.; Négrevergne, paraplules, 20 fr.; Viguier, carrossier, 20 fr.; Bassard, industriel, 25 fr.; Jacques de Bethman, 20 fr.; Esquerré fils, bijoutier, 20 fr.; Joquel, industriel, 25 fr.; Adrien Bordes, 20 fr.; café de la Concorde, 20 fr.; hôtel de Normandie, 20 fr.; Au Beau Soleil de Victor-Hugo, 25 fr.; établissement la Dame-Blanche, 25 fr.; Cattier, 25 fr.; J. Dauret, 20 fr.; Jeanne Lalaure, 25 fr.; établissement Petit-Paris, 20 fr.; hôtel Régina, 20 fr.; hôtel Franc-Comtois, 25 fr.; Chadourne, 20 fr.; restaurant Pey-Berland, 30 fr.; Fournier-Mayssonave, 25 fr.; Ch. Lévis, 20 fr.; maison Faret, 20 fr.; Lacaze et Ducreux, 25 fr.; Hoursiangou, 20 fr.; Brossier, notaire, 25 fr.; Anonyme, 25 fr.; Lizette Albert, 20 fr.; René Lachace, 20 fr.; Cie Afrique occidentale, 15 fr.; Renaud, 10 fr.; Castres, chiffons, 10 fr.; Bèche, chiffons, 10 fr.; Pichet, chiffons, 10 fr.; Capdevielle, négociant, 10 fr.; Bardet, négociant, 10 fr.; H. Rodel, 10 fr.; Soulies et fils, négociants, 10 fr.; Dubarry et Chatelain, 10 fr.; Merle, mécanicien, 10 fr.; Pascaud, entrep. de plâtrerie, 10 fr.; L. D. et F. D., 10 fr.; M. H. Petit, 10 fr.; Etchart, 10 fr.; de Traversay, 10 fr.; Rollond et Pillain, de Tours, 10 fr.; Tourillon, garage, 10 fr.; G. Molina, 10 fr.; café Montesquieu, 10 fr.; A. Mourrigué, 10 fr.; Barreyre et Fraquin, 10 fr.; café Richelieu, 10 fr.; Anonyme, 10 fr.; Sicard, 10 fr.; restaurant de la Perdrix, 10 fr.; Réginle, 10 fr.; Bordenave, 10 fr.; Léon Bec, 10 fr.; restaurant Italien Savaglio, 10 fr.; L'alouette Eskradana, 10 fr.; hôtel Clavel, 10 fr.; café Français, 10 fr.; André Prévot, 10 fr.; Meyzie, garçon de bureau, 5 fr.; Bagnères, 5 fr.; Anis del Oso, 5 fr.; veuve Garnot, 5 fr.; Lacour, 5 fr.; Peyrouilet-Lachapelle, 10 francs; Descoutrieux, 1 fr.; Petit, 2 fr.; E. Trumet, 2 fr.; Deler, 2 fr.; Lespinasse, 2 fr.; Duboué, mécanicien, 5 fr.; Trébucq, 2 fr.; Griton, 5 fr.; Girard Olivier, 5 fr.; Poinson, 5 fr.; Bertrand, 5 fr.; Lescarboura, 5 fr.; M. Vergne, 2 fr.; Cazenave, 3 fr.; Anonyme, 2 fr.; Cristobal, 5 fr.; Gerbay, 5 fr.; Olivier Jean, 2 fr.; Besson, 5 fr.; Estèle, 5 fr.; café Tortoni, 5 fr.; Labrousse, 5 fr.; E. Guillon, 5 fr.; Gaston Laporte, 5 fr.; Burland, 5 fr.; Bellonne, 5 fr.; Adrien Coutier, 5 fr.; Delpy, 5 fr.; Grand garage Saint-Maur, 5 fr.; café des Grands-Hommes, 5 fr.; hôtel Jeanne-d'Arc, 5 fr.; Anonyme, 5 fr.; Bertrand, 5 fr.; Dufau, 5 fr.; café National, 15 fr.; P. Level, 5 fr.; Lespinasse, 5 fr.; Costanti, 3 fr.; Estrade, 3 fr.; Calmette, 5 fr.; Rivassou, 2 fr.; Goublot, 5 fr.; Barie, 5 fr.; Saubusse, 5 fr.; M. Granpierre, 3 fr.; M. Descosse, 2 fr.; Leygoutte, 10 fr.; B. Hauret, entrepôts, 10 fr.; Roux, 3 fr.; Frères, constructeurs, 5 fr.; Ichouartz, 10 fr.; Redon, 5 fr.; Viala, 10 fr.; Labouchède, 1 fr.; Delas, 1 fr. — Total de la 3e liste, 4,437 fr. — Total des 1re et 2e listes réunies, 9,621 fr. — Total général au 24 mai, 14,058 fr.

L'Union nationale des combattants donnera dimanche 1er juin, à cinq heures trente, dans le grand amphithéâtre de l'Athénée, sa première grande conférence : « Après la victoire. Le retour au foyer, » par MM. Elie de Sèze, du 93e R. I., et René Caillier, du 212e R. I., avocats à la cour d'appel de Bordeaux, membres du comité de l'U. N. C.

M. le Maire de la ville de Bordeaux présidera cette importante réunion, à laquelle les notabilités de la région sont instamment priées d'assister.

Cercle National

La causerie de M. le docteur Pousson sur l'Hôpital moderne a brillamment clôturé la première série des conférences. Devant un auditoire d'élite, l'éminent professeur a exposé ce qu'on peut attendre d'un hôpital organisé selon les derniers progrès de la technique moderne. Centre d'hospitalisation et de puériculture, il peut être aussi dans un siège d'Université le complément indispensable de la chaire et de l'amphithéâtre.

Le docteur Pousson a non sans émotion souligné avec quel sentiment de tristesse nos professeurs pouvaient être amenés à faire la comparaison entre nos organisations hospitalières et celles de l'étranger, en particulier de l'Allemagne et des pays scandinaves. Les hôpitaux de Berlin, de Hambourg, de Copenhague, par leur étendue, leurs installations techniques, la profusion de fleurs et d'arbres qui les entourent, sont de véritables modèles. La France possède maintenant une de ces merveilles. C'est l'hôpital de Strasbourg, qui couvre trente-six hectares, alors que pour une population supérieure notre hôpital Saint-André doit se contenter de trois.

Il y a pour nos municipalités un gros effort à faire. Portons nos établissements hospitaliers à la périphérie des villes où le bon marché relatif des terrrains permet un aménagement large des locaux et des installations de jardins et d'arbres nombreux. A Bordeaux, la question paraît en bonne voie, mais il faut agir sans différer davantage les réalisations nécessaires.

Réunion des Chambres de commerce de la région

Dimanche matin, ainsi que nous l'avons annoncé, a été tenue, au palais de la Bourse, une réunion plénière des Chambres de commerce de la région, dont Bordeaux est la métropole.

M. Paul Maurel, vice-président de la Chambre de commerce de Bordeaux, présidait cette réunion, au cours de laquelle ont été examinées d'importantes questions intéressant la région.

Revision de la liste électorale du Conseil de prud'hommes

La révision de la liste électorale du Conseil de prud'hommes a lieu cette année du 1er au 20 juin.

En conséquence, les demandes d'inscription sont reçues à la mairie, bureau des listes électorales, tous les jours, dimanche compris, de neuf heures à midi, et de deux heures à cinq heures.

Concours d'admission à l'École de santé navale

Paris, 31 mai. — Le ministre de la marine a prescrit l'ouverture d'un concours d'admission à l'Ecole principale du service de santé de la marine de Bordeaux en 1919. Ce concours aura lieu les 11 et 12 août 1919 entre les candidats à 4, 8 et 12 inscriptions, et 16 inscriptions nouveau régime. Des avantages seront accordés aux étudiants qui ont été mobilisés pendant la guerre.

Le nombre total des places mises au concours est de 250 pour la ligne médicinale et 26 pour la ligne pharmaceutique.

Ravitaillement civil

La municipalité fera vendre demain lundi 2 juin courant et jours suivants, des œufs mirés à raison de 4 fr. 20 la douzaine.

Dans les mêmes marchés, il sera vendu des figues, de la morue et du beurre.

Les prix sont fixés : Morue, petit poisson pesant de 500 grammes et au-dessus, 2 fr. le kilo; moyen poisson pesant de 1 à 2 kilos, 2 fr. 25; gros poisson pesant au-dessus de 2 kilos, 2 fr. 70 le kilo. — Figues, 1 fr. 40 le kilo; beurre, 1 fr. 25 le quart.

Conférence de M. Capus

L'Association girondine du « Mérite agricole » rappelle à ses membres et à ses amis et les prie d'assister à l'intéressante conférence publique qui sera faite sous ses auspices, lundi prochain 2 juin, à quatorze heures, à l'Athénée, par M. J. Capus, qui parlera des « problèmes sociaux de l'agriculture et des moyens pratiques pour les résoudre ».

Des places seront réservées aux porteurs d'invitation et aux membres de l'Association sur la présentation de leur convocation.

Assemblée générale à l'issue de la conférence.

Sûreté générale

M. Farfals, commissaire de police, chef de la Sûreté à Bordeaux, passe à Rouen.

M. Fanjoux, commissaire de police de première classe, passe à Bordeaux.

M. Lagardère, commissaire de police de première classe à Bordeaux, passe à Roubaix.

M. Cornuau, commissaire central de police de première classe à Rochefort, est nommé commissaire de police de première classe à Bordeaux.

M. Ottavi, commissaire de police, classe exceptionnelle, à Bordeaux, est chargé des fonctions de chef de la Sûreté, même résidence, en remplacement de M. Farfals.

Foire de Bordeaux

M. Aupin, directeur du GRAND HOTEL FRANÇAIS, 12, rue du Temple, à Bordeaux, prévient ses clients qu'il a installé l'eau courante chaude et froide dans toutes ses chambres, appartements avec cabinets de toilette, bains et W.-C. dernier confort moderne.

Un coup de revolver

Un malheureux accident s'est produit samedi, vers quatre heures de l'après-midi, dans un café rue Fondaudège.

Le nommé List, sergent de l'infanterie coloniale, montrait à un soldat américain le mécanisme d'un revolver qu'il venait d'acheter. L'arme était chargée. Le sous-officier, ayant involontairement pressé la gâchette, le coup partit et la balle atteignit le soldat américain. Ce dernier a été transporté à l'hôpital Saint-André. Son état, par bonheur, ne semble pas très grave.

List a été remis à la place.

Assaillie par un nègre

Mme Bagon, employée aux tramways, passait nuitamment boulevard Antoine-Gautier quand, à l'angle de la rue d'Arès, elle fut assaillie par un nègre, qui la renversa sur la chaussée et lui arracha ensuite sa saccoche dans laquelle était une somme de 3 fr. 50 Après quoi, le malhaiteur détala.

L'employée a pu regagner son domicile, rue Batailley, 6. La police a été saisie de cette affaire.

PETITE CHRONIQUE

VIEILLARD DISPARU. — Un vieillard de 86